École secondaire Louis-Philippe-Paré
235, boulevard Brisebois, Châteauguay (Québec) J6K 3X4
Téléphone : (514) 380-8899 – Télécopieur : (450) 692-0031
Site Web : http://lpp.csdgs.qc.ca
Courriel : lpp@csdgs.qc.ca
S'unir pour la réussite!

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE MARDI 29 NOVEMBRE 2016, AU LOCAL C-128, À 19 H.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Mélanie Bernier	Conseillère en orientation
Monsieur Joël Bouthillier	Directeur adjoint
Madame Jessica Côté	Secrétaire de gestion
Madame Valérie-Kim Dagenais	Enseignante
Madame Joanne Elkin	Enseignante
Madame Liliane Furquim	Parent
Madame Chantal Paulhus	Parent
Madame Marie-Ève Perras	Enseignante
Madame Chantal Rochon	Parent
Monsieur Patrick Tremblay	Directeur

ÉTAIENT ABSENTS :

Monsieur Jean-François Berthelot	Parent
Madame Christine Dufour	Vice-présidente
Madame Nancy Meunier	Présidente
Monsieur Marc-Olivier Roussin	Enseignant

---

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après avoir constaté que les membres présents forment un quorum, monsieur Patrick Tremblay déclare la séance officiellement ouverte, à 19 h 09.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR.
(CÉ-16-17-861)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Valérie-Kim Dagenais
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Approbation de l'ordre du jour;
3. Procès-verbal :
   a) Adoption du procès-verbal de la séance du 4 octobre 2016;
   b) Suivi du procès-verbal du 4 octobre 2016;
4. Parole du public;
5. Correspondance;
6. Parole du représentant du comité de parents;
7. Approbation du plan de réussite 2016-2017 *(Document 1595);*
8. Approbation des projets d'activités et de financement *(Documents 1596 à 1614);*
9. Mot de la direction :
   a) Bilan du budget final 2015-2016 *(Document 1615);*
   b) Suivi du budget 2016-2017 *(Document 1616);*
   c) Cérémonie des diplômés;
   d) Profils-écoles 2017-2018;
10. Autres sujets :
    10.1 _____
    10.2 _____
    10.3 _____
11. Levée de l'assemblée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

3. PROCÈS-VERBAL :

A) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2016.
(CÉ-16-17-862)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Ève Perras
QUE les membres du conseil d'établissement adoptent le procès-verbal de la séance du 4 octobre 2016 avec les modifications suivantes : Aux points 14 d et 14 e, remplacer « suite à » par « à la suite de » et au point 15, remplacer le nom de madame Ducas par celui de madame Dagenais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

B) SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 4 OCTOBRE 2016.

Rapport annuel 2015-2016

Le nom de l'élève récipiendaire de la médaille du Gouverneur général du Canada a été ajouté au rapport annuel. Celui-ci a été déposé sur le site Internet de l'école et a également été acheminé aux parents par courrier électronique.

Tenue vestimentaire

Monsieur Tremblay a fait le suivi auprès de la direction adjointe concernée, monsieur Joël Bouthillier, au sujet du respect du code vestimentaire de l'école. Comme cela a été discuté lors de la dernière rencontre du conseil d'établissement, les surveillantes d'élèves s'assurent que ces derniers respectent bien les règles du code de vie entourant les tenues vestimentaires.

4. PAROLE DU PUBLIC.

Aucun public.

5. CORRESPONDANCE.

Aucune correspondance.

6. PAROLE DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS.

Madame Furquim mentionne que trois rencontres du comité de parents ont déjà eu lieu et une autre est prévue au mois de décembre. La rencontre du 5 octobre portait sur l'élection à la présidence du comité de parents remportée par madame Karine Fontaine. Une formation a également été offerte concernant l'ABC de l'engagement qui visait à motiver les parents.

Lors de la rencontre du 19 octobre, une conférence a été donnée soulevant ainsi les pour et les contre des devoirs à faire à la maison. Il a également été question de la mise en place d'un cadre de référence entourant les campagnes de financement visant à établir des règles précises pour toutes les écoles et il a été annoncé qu'il y aurait, pour l'année scolaire 2017-2018, une mention spéciale sur les formulaires de choix d'école spécifiant que le transport scolaire doit être assumé par les parents.

Le 16 novembre dernier, le calendrier scolaire 2017-2018 a été remis pour consultation et les suggestions peuvent être transmises à la représentante du comité de parents. Le calendrier prévu est similaire à celui pour l'année scolaire en cours à l'exception de la semaine de relâche qui a été placée dans la deuxième semaine du mois de mars afin de s'uniformiser avec les autres commissions scolaires.

Madame Furquim a également transmis à la direction un document sur les budgets centralisés. Seule une nouvelle mesure évoquant le transfert des budgets sans ponction par la commission scolaire touche l'école Louis-Philippe-Paré.

Finalement, madame Furquim mentionne qu'une nouvelle école pour enfants lourdement handicapés sera construite prochainement. La Commission scolaire des Grandes-Seigneuries collabore avec la Commission scolaire New Frontiers et la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands pour mettre sur pied ce projet et la recherche d'un terrain se poursuit.

7. APPROBATION DU PLAN DE RÉUSSITE 2016-2017 *(DOCUMENT 1595).*
(CÉ-16-17-863)

Monsieur Tremblay présente le plan de réussite 2016-2017. Il mentionne que la Commission scolaire a développé un outil permettant aux écoles de faire leur plan de réussite selon un même gabarit. Chacune d'elles doit donc préciser l'orientation et l'objectif de son projet éducatif, et ce, pour chacun des cinq buts du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Des liens doivent être faits avec le plan stratégique de la Commission scolaire, un portrait doit être dressé, l'analyse de contexte doit être faite et les moyens à mettre en place pour l'amélioration doivent être énoncés. Il ajoute que les statistiques mises à notre disposition ne sont pas à jour, car des élèves passeront des examens à sanction ministérielle la semaine prochaine.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Chantal Paulhus
QUE le plan de réussite 2016-2017 soit approuvé tel que présenté par la direction.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

8. APPROBATION DES PROJETS D'ACTIVITÉS ET DE FINANCEMENT *(DOCUMENTS 1596 À 1615).*
(CÉ-16-17-864)

Monsieur Tremblay présente les différents projets d'activités et de financement proposés par les membres du personnel et approuvés par les directions de secteur.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Liliane Furquim
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent les projets d'activités et de financement tels que présentés par la direction.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

9. MOT DE LA DIRECTION :

A) BILAN DU BUDGET FINAL 2015-2016 (*DOCUMENT 1616).*

La direction fait le bilan du budget final pour l'année scolaire 2015-2016. Elle mentionne que l'école a terminé l'année avec un surplus de 6 959 $, mais la Commission scolaire ajoutera prochainement un montant de 4 500 $ au budget révisé pour compenser l'aide à la pension des élèves du Sport-études.

B) SUIVI DU BUDGET 2016-2017 *(DOCUMENT 1617).*

Monsieur Tremblay présente les dépenses de l'école Louis-Philippe-Paré comptabilisées à ce jour dans chacune des catégories budgétaires.

C) CÉRÉMONIE DES DIPLÔMÉS.

Monsieur Tremblay informe les membres que la cérémonie des diplômés fut un succès. Toutefois, une rencontre aura lieu au début du mois de décembre afin de trouver une solution au problème logistique actuel : le manque de places à l'auditorium. Il se peut donc que la prochaine cérémonie des diplômés ait lieu à la cafétéria.

D) PROFILS-ÉCOLE 2017-2018.

Le comité de travail composé de plusieurs membres du personnel est présentement en consultation pour déterminer quels seront les profils offerts aux élèves du régulier pour l'année scolaire 2017-2018. Une consultation auprès du comité de participation des enseignants (CPE) est également prévue et la décision sera présentée au conseil d'établissement ultérieurement.

10. AUTRES SUJETS.

Aucun autre sujet.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, madame Chantal Paulhus propose la levée de l'assemblée, à 20 h 21.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

Patrick Tremblay
Directeur

Nancy Meunier
Présidente

PT/jc
2017-02-02

Notes prises par madame Jessica Côté, secrétaire de gestion.